

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

Données épidémiologiques

Au 3 juin, 33 963 tests ont été réalisés en Pays de la Loire dont 670 sont positifs

Le taux de tests positifs sur les 7 derniers jours est de 2,04 pour 100 tests (base de données SI DEP)

Nombre de sujets contacts au 3 juin : 2 998

Depuis le 24 février : 333 hospitalisations en cours

dont 19 patients en réanimation, et désormais plus aucun d'IDF et du Grand Est

1816* retours à domicile /445 décès à l'hôpital

7 516 passages aux urgences (1,8 %) pour suspicion de COVID-19**

(En cours de consolidation, compte tenu du codage des diagnostics parfois réalisés à postériori)

Source : Sursaud/Santé publique France, données disponibles jusque J-1)

* Données cumulées **taux des passages pour la journée du dimanche 3 juin 2020

COVID-19	Cas confirmés	Taux pour 100 000 moyenne*	Taux pour 100 000 cumul**	Hospitalisations	Dont réanimations	Retours à domicile	Décès
Loire-Atlantique	203	1,02	7,17	111	7	589	147
Maine-et-Loire	206	0,75	5,27	91	7	531	134
Mayenne	26	0,28	1,96	14	0	164	44
Sarthe	104	0,64	4,46	62	2	325	82
Vendée	131	0,84	5,85	55	3	207	38
Total région	670	0,82	5,71	333	19	1816	445

(*) Moyenne des 7 derniers jours Source SI-DEP

(**) Cumul des 7 derniers jours

Source SI-VIC

Surveillance en Etablissements Médico-Sociaux

490 signalements (356 EHPAD et 134 autres EMS)

2 144 résidents Covid (possibles et confirmés)

1 358 professionnels Covid (possibles et confirmés)

316 résidents décédés (dont 242 en EHPAD et 74 en ES)

A noter : Les indicateurs présentés sont issus des données extraites depuis l'outil de surveillance et de signalement Santé publique France dédié (Voozanoehpadcovid19) qui est opérationnel pour les Ehpad/EMS depuis vendredi 28 mars 2020. Ainsi, ces données concernent probablement essentiellement des épisodes encore en cours et sont non-consolidées.

Prévenir et gérer la crise sanitaire

Job d'été : ouverture d'une plateforme d'emplois dédiés aux étudiants

L'Agence Régionale de Santé a ouvert le 2 juin une plateforme d'emplois saisonniers dédiés aux étudiants. Conçue en partenariat avec les Universités, les instituts de formation, les employeurs et les étudiants, cette plateforme permet de réunir sur un même espace l'offre et la demande en mettant en relation les étudiants et les structures de santé. Plus d'informations : <https://bit.ly/308IIHS>



En savoir plus sur les données épidémiologiques au 3 juin : les commentaires du Dr Pierre Blaise : <https://bit.ly/2BAGF5b>

Nos 6 priorités :

- Accompagner la structuration du 1^{er} recours (professionnels de santé) pour les formes bénignes ;
- Organiser la réponse hospitalière (publique et privée) pour les formes sévères et graves ;
- Prendre soin des plus vulnérables (personnes âgées ou vivant avec un handicap, précaires, migrants, personnes touchées par des problématiques de santé mentale, ou confrontées à des addictions...);
- Prévenir : maintenir et expliquer les gestes barrières et l'intérêt de la distance physique ;
- Coordonner et mettre en œuvre le « contact tracing », en lien avec les médecins, l'assurance maladie et les préfetures ; des personnes touchées par la maladie et leurs cas contacts ;
- Gérer les situations d'urgence et être solidaires.

En cas de symptômes COVID-19 (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires..)

contactez en priorité votre médecin traitant ou le médecin le plus proche de votre domicile

en cas de gravité ou d'urgence (ou si vous n'arrivez pas à trouver un médecin) : **le Samu Centre 15**

Pour des informations d'ordre non médical : le **0800 130 000** Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24. Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.